

Le déjeuner-choucroute du Cercle suisse romand

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-848935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LE DÉJEUNER-CHOUCROUTE DU CERCLE SUISSE ROMAND

De g. à dr. : M. Guélat, consul (assis) ; M. Brugial, président de l'A.P.G.I.S., félicité par M. Tapernoux, président du C.S.R., après la remise du diplôme d'honneur et d'une channe.

Au dessert, selon la tradition, devant une salle comble, M. Tapernoux salua le consul, M. Guélat et Madame, les présidents des différentes sociétés suisse et française, puis remit un souvenir et un diplôme d'honneur à MM. Brugial, de l'A.P.G.I.S., Châble et René Charbonnier, en souvenir de leur inlassable dévouement pour la colonie suisse de Paris. Il nous annonça sa décision irrévocable — pour cause de santé — de se retirer du C.S.R. en qualité de président, poste pour lequel la candidature est ouverte. (Tous regretteront cette décision car le C.S.R. sans M. Tapernoux et son infatigable épouse. connaîtra des heures difficiles. *Réd.*). Ce fut ensuite au tour de M. Robert Vaucher, président de la Fédération, de prendre la parole, en retraçant une partie de son discours prononcé à Lugano, que nous avons publié dans notre numéro d'octobre. M. le consul Guélat devait lui succéder. Une fois de plus, il le fit avec beaucoup de pertinence, raison pour laquelle nous publions ci-dessous le texte complet de son discours.

La choucroute fut bien arrosée, les couples, aux sons de l'orchestre René Landemar, se mirent en piste et une fois de plus cette journée consacrée à l'amitié fut des plus réussies.

Paris, le 22 octobre 1967.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES
SOCIÉTÉS SUISSES DE PARIS,
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES PRI-
SONNIERS DE GUERRE INTERNÉS EN SUISSE,
MESSIEURS LES PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS
SUISSES,
MESDAMES, MESDEMOISELLES, CHERS AMIS,

Une fois de plus, l'honneur m'échoit de prendre la parole à l'issue du traditionnel déjeuner-choucroute du Cercle suisse romand de Paris. Si, cette année, je me sens plus à l'aise, beaucoup plus à l'aise, que l'année dernière pour m'entretenir avec vous, c'est que la mission de ce jour est aussi beaucoup plus agréable à remplir. En octobre 1966, j'étais le demandeur — des uns ont dit l'exigeant, d'autres ont renchéri en parlant de discours tonitruant. Il est

juste que je vous demandais de vous réveiller et de réagir ; je vous recommandais l'union et l'action en commun, bref, je sollicitais votre concours presque total, concours qui ne m'a pas été refusé, bien au contraire.

Aujourd'hui, sans qu'il soit nécessaire de mesurer le chemin parcouru, je viens en quelque sorte vous dire merci. Ce n'est pas un merci final, certes. Il reste encore tant de choses à faire. Mais un merci de reconnaissance pour avoir bien voulu accepter des formules nouvelles, pour avoir bien voulu *déjà* sortir de quelques chemins par trop battus, pour avoir bien voulu vous mettre à la recherche de solutions que nous proposons le progrès et la vie moderne, et cela, sans opérer une transition brutale avec le passé, ce passé qui est le vôtre et sans lequel nous ne pourrions songer à l'avenir.

*
**

Tout à l'heure, vous avez exprimé le regret de n'avoir, à cette table, l'Ambassadeur de Suisse et M^{me} Dupont. Tous deux m'ont instamment prié, vendredi soir avant leur départ de Paris, de vous dire le plaisir qu'ils auraient eu d'être ici. Genevois, ils s'étaient réjouis de cette première prise de contact avec un groupement dont le drapeau porte sur ses flancs un brin du Lac de Genève. C'est pourquoi, malgré les charges impératives auxquelles la profession les contraint durant deux jours, je puis vous assurer qu'en ce moment, ils sont en pensée avec vous, et que les sentiments amicaux que je suis chargé de vous transmettre en leur nom sont des mieux sentis.

Il y a quelques instants, M. Tapernoux a procédé à la remise de diplômes d'honneur et d'un souvenir sous la forme d'une coupe. Voulez-vous me laisser le plaisir d'associer l'Ambassade aux éloges prononcés au cours de cette impérration.

Au Moyen âge, les Gaulois vivaient en bonne harmonie avec les Helvètes ; sous la V^e République, Français et Suisses sont voisins et amis. Connaissant personnellement M. Brugial, je crois lui avoir déjà apporté la preuve des liens d'amitié séculaires qui unissent la France et la Suisse. Les éloges que vous faites souvent sur mon pays, M. Brugial, sont un sûr garant de l'estime dans laquelle vous le tenez,

vous et M^{me} Brugial, vous et vos sympathiques camarades de combat — l'expression me paraît être juste si j'en crois la lecture de votre journal. Le diplôme d'honneur qui vous a été délivré personnellement, et la coupe-souvenir que vous avez reçue pour votre Amicale, traduisent assez bien, dirais-je, les sentiments d'un groupement suisse qui vous aime et qui entend, par ce geste, éteindre quelque peu une dette de reconnaissance. Quant à moi, M. le Président, permettez-moi de vous dire que je ressens, pour votre Amicale, une vibrante satisfaction.

Si le Cercle suisse romand était une académie, elle eût certainement décerné aujourd'hui un grand prix à M. Charbonnier. En lieu et place, il lui est remis un diplôme d'honneur. Par ce geste, le Cercle suisse romand a tenu à récompenser celui que j'ai déjà appelé « L'historien de la communauté suisse de Paris », celui qui a des titres divers, fait partie du comité ou de maintes sociétés suisses, celui qui a organisé avec succès des manifestations dont l'ampleur n'est plus égalée depuis des ans, celui qui, aujourd'hui encore, répond toujours présent, celui qui place le devoir, le dévouement et la modestie avant les honneurs. L'Ambassade s'associe au témoignage de fidélité que vous a rendu le Cercle suisse romand, et vous exprime une gratitude sincère, à laquelle j'ajouterais mon amicale reconnaissance. Que M^{me} Charbonnier soit aussi remerciée de son dévouement et de sa patience à attendre le retour de son mari, retenu par des comités, des conseils, de la Société helvétique de Bienfaisance, dont il est le vice-président, des réunions et même les répétitions de l'Harmonie tous les mardis soir !

Quant à M. Châble, il n'était que juste de venir le récompenser de sa fidélité et de son dévouement au groupement auquel il appartient depuis 35 ans, et dont il a la vice-présidence depuis de nombreuses années. Puisse votre exemple, Monsieur le vice-président, être suivi par un grand nombre de compatriotes. Ce serait une joie pour nous et pour vous, j'espère, un réconfort.

Ce palmarès serait cependant bien incomplet si le nom de celui qui est membre du Cercle suisse romand depuis 36 ans n'y figurait pas. Être membre d'un groupement suisse pendant si longtemps est une chose, mais en être le président pendant vingt ans, voilà le rare exploit dont l'auteur, vous l'avez deviné, est M. Willy Tapernoux. Vingt ans de présidence ! Sur le plan des satisfactions comme sur celui des ennuis, sur le plan des joies comme sur celui des soucis, cela devrait correspondre, à vue humaine, à un mélange entre vingt ans de galère et vingt ans de mariage ! Le Cercle suisse romand peut, à juste titre, être fier et être plein de respect envers celui qui a tant payé de sa personne pour une cause aussi grande et aussi belle. Que M. Tapernoux veuille bien croire aux vives félicitations et aux sentiments de gratitude que m'a prié de lui transmettre également M. l'Ambassadeur à l'occasion de ce magnifique jubilé. Le chef de notre mission diplomatique en France n'oublie pas M^{me} Tapernoux : aux respectueux hommages qu'il vous prie d'agréer, Madame la Présidente, viennent s'ajouter des marques de

réelle sympathie de la part de M^{me} Dupont, Ambassadrice.

L'année dernière, à pareille époque, s'amorçaient les premières discussions au sujet d'un Noël suisse à Paris. Aujourd'hui, ce Noël est décidé, sa date est marquée, et son succès me paraît assuré. L'Ambassade, pour sa part, y délèguera un fort contingent, la Société suisse de gymnastique a promis une présence nombreuse, et l'Amicale des Prisonniers de guerre internés en Suisse, je le sais, ne faillira pas à son devoir. L'exemple est donc donné, et je ne doute pas que les Présidents des Sociétés suisses, ici présents, en feront autant, si pas mieux, car, au fond de leur cœur, une co-responsabilité morale les pousse et les anime encore. Bravo aux organisateurs et aux organisatrices pour la réalisation d'une manifestation parlant en faveur de l'unité des groupes suisses de Paris.

En moins d'une année, la Fédération des Sociétés suisses de Paris a été fondée, et sa reconnaissance officielle est maintenant une chose acquise. Comme une jeune fille, elle a fait ses premiers pas, elle a bouclé ses comptes de Jouy-en-Josas sans déficit, elle a fait entendre une voix encore bien timide à Lyon et à Lugano. Elle a reçu des éloges, certes, mais aussi quelques réflexions. Elle est cependant sortie de la période dite d'âge ingrat, et s'apprête maintenant à entrer dans la vie. Ses forces groupées, ses moyens mis en commun, elle est à même de jouer un rôle important sur la scène de la Cinquième suisse. Diverses organisations au pays, comme aussi de grands groupements de compatriotes à l'étranger, regardent vers Paris, et attendent de cette jeune Fédération des initiatives, des études, des propositions constructives, et non des vieux clichés, voire des redites. On souhaite voir Paris dans un peloton de tête et non à la remorque des mouvements et des idées. On est même disposé à lui donner une place de choix dans l'arène des débats. Il reste donc à souhaiter que la Fédération profite de cet heureux et rare concours de circonstances pour mettre en valeur les qualités que nous lui avons déjà reconnues. Puissent se réaliser les vœux ardents que je formule dans ce sens à la Fédération des Sociétés suisses de Paris.

Je dois encore rompre une lance en faveur de l'Union des Suisses de France, dont la création remonte au temps de l'Ambassadeur Micheli. Cette Union est maintenant structurée, et ses statuts sont en voie d'être reconnus par les autorités françaises. L'Ambassade se plaît à espérer que, dans un esprit de solidarité unanime, tous les groupements suisses de Paris donneront leur adhésion à cette Union.

Concluant mon discours de l'année dernière, j'avais amorcé le long et épineux problème de la Maison suisse. Il n'en fallut pas davantage pour voir

apparaître deux camps, celui des pessimistes et celui des optimistes. Heureusement, il n'a pas été nécessaire d'organiser des sondages d'opinions à la manière de l'Institut Gallup pour apprendre qu'une maison suisse à Paris correspond maintenant à un désir réel, voire à une nécessité.

La Chambre de commerce suisse en France possède à ce sujet une ample documentation et c'est très bien. Mais ce qui est encore mieux, Mesdames et Messieurs, c'est de voir avec quelle persévérance son Président, M. Jean-Louis Gilliéron, travaille, non plus à l'étude de cette question, mais à l'étude de projets de réalisation. Qu'il en soit donc vivement félicité et remercié ! Ceux d'entre vous qui connais-

sent la sensibilité et, parallèlement, les exigences du marché immobilier dans la capitale française, seront d'avis qu'*acheter* ou *construire* une maison suisse n'est pas possible sans partir d'une base commerciale, sans s'orienter vers une solution commerciale. Or, qui donc est mieux placé que la Chambre de commerce pour trouver la clef de ce problème. Son Président sait très bien que les moyens financiers dont nous disposons sont extrêmement limités. Ce n'est d'ailleurs pas cela que la Chambre vous demande, ce qu'elle attend de vous, c'est votre enthousiasme et, conséquemment, un soutien moral sans défaillance. Le refuser ou l'octroyer revient à choisir entre la lâcheté et la noblesse de cœur. G.



Gustave BERNARD

Un des derniers membres fondateurs du Cercle suisse romand n'est plus. Notre membre d'honneur Gustave Bernard est décédé le 6 septembre à l'âge de 81 ans à Menigoute où il s'était retiré depuis quelques années. Très dévoué à la cause du Cercle dont il fut un des plus sûrs pionniers. Il ne manquait jamais de venir à notre fête de Noël où il retrouvait avec plaisir tous ses anciens amis.

Un de nos vieux membres, M. Louis Chappuis, trésorier pen-

dant près de vingt ans. Il avait été nommé membre d'honneur pour son dévouement et son activité. S'était retiré à la suite de maladie.

M. Louis Bonny, membre bienfaiteur, très dévoué à la cause du Cercle est décédé subitement en Suisse pendant ses vacances.

A leurs familles, les membres du Cercle adressent leurs plus sincères condoléances.

Le Comité.

MESSE POUR L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE L'AMBASSADEUR AGOSTINO SOLDATI

Pour le premier anniversaire de la mort de l'ambassadeur Agostino Soldati, une messe sera célébrée lundi 11 décembre 1967, à 11 heures, à la basilique de Sainte-Clotilde, 23^{bis}, rue Las-Cases, Paris, 7^e.

AGENCE OPREC
97, Avenue Parmentier
PARIS-XI^e ● Tél. 023.07.51

Directeur :

G. MARTY-HEMMI
(Malans-Grisons)

Agent et conseil immobilier agréé

ACHAT-VENTES
de pavillons, appartements, locaux comm. et industriels

EXPERTISES GRATUITES

**LA PRÉCISION
DANS LE DÉCOLLETAGE**

Société Anonyme
au Capital de 245.000 F

Directeur : **E. BIERI**
16, rue Orfila - PARIS, 20^e
MEN. 52-07

PIECES DETACHEES
SUR TOURS AUTOMATIQUES
Pour AVIATION - AUTO
MARINE - CHEMINS de FER
HORLOGERIE - OPTIQUE
RADIO - ELECTRONIQUE...

Huiles

" MOTUL "

et Graisses

**Automobiles
et Industrielles**

119, boulevard Félix-Faure
93 - AUBERVILLIERS
Tél. 352-29-29

**HOTEL
OXFORD & CAMBRIDGE**

11-13, rue d'ALGER
(TUILERIES - PI. VENDOME)

Le rendez-vous
des touristes et des
hommes d'affaires suisses

Tél. : OPE. 28-45 Télégr. : OXFORTEL